Liste de contrôle pour la participation des négociants à des programmes de distribution de bons

Dans le cadre des évaluations, vous mènerez des discussions de groupe et/ou des entretiens avec des représentants et des informateurs clés des marchés, ainsi qu’avec des négociants. Vous devez profiter de cette occasion pour déterminer si les négociants ont la volonté et la capacité de participer à des programmes de distribution de bons. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions correspondant à des critères que les négociants doivent remplir pour participer à des programmes de distribution de bons. Vous pouvez choisir les critères en fonction de leur pertinence dans votre contexte, préparer des questions et les intégrer dans les questionnaires prévus pour les discussions de groupe et les entretiens individuels, et dans les listes de contrôle utilisées lors des visites des marchés. Des critères de sélection supplémentaires ou différents, spécifiques aux différents marchés, peuvent être définis.

* Les négociants souhaitent-ils participer à un programme de distribution de bons (compte tenu du profil des bénéficiaires, du calendrier et d’autres aspects importants) ?
* Les négociants disposent-ils des capacités financières, d’approvisionnement et de stockage minimales que requiert un programme de distribution de bons ?
* Les négociants proposent-ils des prix compétitifs (par rapport à ceux pratiqués sur les marchés concernés) ?
* Les négociants ont-ils un compte bancaire ?
* Les négociants ont-ils une licence commerciale valable ?
* Les négociants assurent-ils un stockage réfrigéré des produits périssables ?
* Les négociants ont-ils des appareils de pesage et de mesure précis ?